



DES COMBATS À MENER !

ÉTÉ 2025

MONTREUIL

Face à la concurrence et à la filialisation, la CGT aux avant postes !

Le syndicalisme CGT, c'est agir tous les jours sur les questions/problèmes du quotidien. C'est débattre et mobiliser sur les sujets plus généraux (abrogation de la réforme des retraites, financement et prestations en matière de protection sociale, service public, enjeux environnementaux...)

La Fédération CGT des cheminots est mobilisée contre l'ouverture à la concurrence du transport ferroviaire qui ne vise qu'à instaurer la rentabilité financière dans notre secteur.

A l'instar d'autres pays en Europe, ce choix impacte les conditions de vie et de travail de tous les cheminots, la qualité du service rendu, les tarifs pour les usagers et la sécurité des circulations.



Au moment où la France accélère le processus de privatisation du rail, nos voisins anglais reviennent en arrière.

Après trente ans de privatisation en Angleterre, le nouveau gouvernement britannique a décidé de renationaliser ses chemins de fer. Ce changement d'orientation politique s'appuie sur la baisse de la fréquentation du train dû à des tarifs trop élevés, une recrudescence des accidents ferroviaires graves, une baisse des effectifs de cheminots et la dégradation de leurs conditions sociales et de travail. Aussi, des pans entiers du territoire britannique n'étaient plus desservis par le train.

Ce changement donne de l'espoir et de la motivation pour continuer le combat contre la concurrence.

La CGT est engagée dans plus de 65 batailles locales de sauvegarde et de développement de guichets, gares, lignes, triages, embranchements fret. Redynamiser l'activité ferroviaire dans les endroits qui en sont aujourd'hui dépourvus, c'est bon pour l'activité économique, industrielle et touristique, mais aussi pour l'emploi cheminot. **C'est le sens de notre démarche pour le Développement du Service Public Ferroviaire.**

La CGT mène aussi la bataille pour gagner des droits et des conditions de travail similaires et de haut niveau, pour tous les cheminots.

La CGT travaille à la création d'un **Nouveau Statut du Travail Cheminot** qui repose sur des droits transverses (grille unique des salaires, formation professionnelle tout au long de la vie, contenu des métiers...) pour tous les cheminots, quelle que soit l'entreprise.

Implantés partout sur le territoire sur près de 300 sites ferroviaires, nous sommes en **"Alerte Production"** tout au long de l'été pour de hautes conditions de travail et de sécurité !

Mener la bataille de l'emploi, partout, en proximité !

L'emploi est le maillon essentiel afin d'améliorer les conditions de travail de tous les cheminots. Il permet également d'assurer la sécurité ferroviaire et d'améliorer le service rendu aux usagers.

De l'emploi, il en faut... Après une année 2024 avec 8493 recrutements, le budget 2025 se réduit considérablement.

Dans tous les chantiers, la CGT est dans l'action pour obtenir l'amélioration des conditions de travail en pointant notamment les postes non tenus, les bilans désastreux sur la sécurité ferroviaire et les problèmes liés à la sous-traitance.

Le manque d'adaptation des roulements, le refus des congés, les modifications de commande... sont les conséquences d'un trop faible niveau d'embauches.

**L'emploi en quantité
répond à un besoin !
Mais il doit aussi être
de qualité...**



LA FORMATION PROFESSIONNELLE EST UN DROIT !

Ce droit doit permettre de construire **une continuité entre la formation au premier emploi et la formation continue** tout au long de sa vie. **La première** doit avoir des bases solides et **la seconde** doit permettre des parcours professionnels adaptés.

FORMATION « MÉTIERS » (premier emploi et reconversion) La CGT REVENDIQUE :

- Un **socle de connaissances commun** permettant la compréhension du fonctionnement général du système ferroviaire et la maîtrise des risques.
- L'**intégration d'une formation découverte** de l'entreprise sur la réglementation du personnel ainsi que **d'une journée dédiée pour que les Organisations Syndicales se présentent**.
- La **mise en œuvre de centres de formation SNCF en proximité** permettant de garantir un accès équitable sans impacter la vie privée des cheminots.

FORMATION TOUT AU LONG DE SA VIE La CGT revendique :

- La **prise en charge systématique** par l'employeur des formations nécessaires aux parcours professionnels des cheminots.
- L'**interdiction du recours au CPF** du salarié pour répondre aux besoins de l'entreprise.
- La **reconnaissance systématique** en qualification des formations suivies par les cheminots.
- La **formation doit se faire exclusivement sur le temps de travail**, en présentiel, avec prise en charge de frais de repas et de déplacement.

Des salaires à portée de mobilisations !

Les mesures salariales insuffisantes aggravent les pertes de pouvoir d'achat des cheminots.

En 10 ans, l'indice salarial n'a progressé que de 5,28% alors que les prix à la consommation ont augmenté de plus de 19%.

De plus, avec la fin du recrutement au statut, la grille salariale statutaire ne permet plus une progression suffisante.

Les cheminots hors statut ne bénéficient ni d'une grille salariale ni de garanties de progression.

La part des **éléments variables et aléatoires de rémunération** a augmenté au détriment des salaires (40% dans certains métiers).

Les cheminots mesurent, lors d'un arrêt de travail ou à la retraite, les conséquences de cette rémunération non pérenne. Cela permet aux directions de ne plus garantir la reconnaissance de la technicité.

Les mobilisations à l'appel de la CGT ont contraint la direction à ouvrir des discussions dès la rentrée.

LA CGT REVENDIQUE

- de réelles **augmentations générales des salaires**,
- **l'égalité** entre les femmes et les hommes,
- l'annualisation de **l'ancienneté**,
- une **grille unique** avec la reconnaissance des savoir-faire, des diplômes, des formations et une progression automatique pour tous·tes les cheminot·es.
- Un **13^e mois** pour tous·tes.

Retraité·es : des convergences revendicatives indispensables avec les actifs !

L'organisation de l'entreprise et le refus des filiales de droit privé de verser une dotation équivalente à 1,721% de la masse salariale pour financer les Activités Sociales et Culturelles (ASC) met ces dernières en péril. Cette situation sert de prétexte à certains CASI non gérés par la CGT pour **interdire aux retraité·es l'accès aux ASC**.

L'entreprise veut faire du logement un outil à son seul service. Les conséquences sont dramatiques pour les retraité·es. Certain·es sont **contraint·es de quitter leur logement au départ à la retraite**, pouvant aller jusqu'à **l'expulsion**.

La multiplication des primes en tout genre en lieu et place d'augmentations générales des salaires se paie cash à la retraite avec un **faible niveau de pension**.

Le suivi médical post-professionnel, le droit à la santé des retraité·es, sont entravés par les fermetures des cabinets médicaux SNCF, le manque de personnel médical et paramédical.

De leur embauche à la fin de leur vie, les cheminot·es doivent bénéficier des prestations du régime spécial de prévoyance.

Activités Sociales et Culturelles, logement, montant des loyers, salaires/ niveau des pensions, accès aux cabinets médicaux SNCF, sont des sujets revendicatifs qui concernent l'ensemble des cheminot·es en activité ou retraité·es, statutaires ou contractuel·les.



Si la période estivale est l'occasion de prendre des congés payés bien mérités par toutes et tous, elle doit cependant être placée sous le signe d'une **vigilance accrue**, notamment sur les conditions de travail.

Nous sommes attachés au service public ferroviaire et à sa qualité d'exécution. Il n'en demeure pas moins que les destructurations portées par la direction, la baisse des moyens humains et matériels, le manque d'entretien du réseau, les conditions climatiques parfois extrêmes, ont des conséquences sur nos capacités de production, sur les conditions de voyage des usagers du chemin de fer et donc sur les conditions de travail des cheminots !

« L'Alerte production ! » : c'est nous tenir prêts à agir dès les premières difficultés rencontrées, partout, quels que soient les métiers, les sites, les régions !

C'est pourquoi la **Fédération CGT des cheminots** avec ses **294 syndicats locaux**, déclenche cette **veille active en proximité**, dans les lieux de travail pour intervenir immédiatement auprès des **directions locales, régionales et nationales** ! il faudra agir dès lors que cela semblera nécessaire, en portant les revendications décidées collectivement dans chacun de nos chantiers !

Cette période estivale ne suspend pas la nécessité d'agir localement en décidant ensemble des modalités d'interpellation et d'action !

Préservons et améliorons nos conditions de travail tout en assurant un service public ferroviaire à la hauteur des exigences légitimes des usagers !

Les cheminots, avec la CGT, sont les seuls véritables experts du chemin de fer ! Nous sommes donc légitimes à exiger des moyens pour mieux travailler et mieux « faire du train ».

Que nous exerçons en zone urbaine ou en zone rurale, nous devons continuer d'exiger une égalité de traitement quel que soit le territoire. **Nous devons également continuer d'exiger que nous, cheminotes et cheminots, ne soyons pas la variable d'ajustement d'une stratégie patronale qui tourne le dos à l'intérêt général !**



**Alerte production au quotidien ?
Oui parce que, plus que jamais, nous sommes
et demeurerons une CGT tout terrain !
AVEC VOUS !**

